

Conditions générales d'abonnement au service « RapidoBackup »

1. PREAMBULE

1.1 Le Fournisseur propose sur Internet un service appelé RapidoBackup, permettant notamment d'effectuer des sauvegardes à distance de fichiers de manière chiffrée (cryptée) assurant une confidentialité absolue.

1.2 Après avoir pris connaissance de toutes les informations relatives au service RapidoBackup, son contenu et les modalités techniques pour y accéder, le Client a décidé de souscrire un abonnement, et ce, conformément aux conditions ci-après définies.

2. DEFINITIONS

Dans les présentes conditions générales, il est convenu de désigner par :

- "Produit" : Le logiciel (compatible Windows ou Java) mis à la disposition du Client, à titre gratuit, lui permettant de sauvegarder ses fichiers de manière chiffrée, de mettre à jour régulièrement les informations de ses fichiers, de les stocker et d'avoir accès aux informations des fichiers, de partager les fichiers avec des tiers identifiés, d'accéder à ces fichiers via Internet et de les restaurer si besoin est.
- "Service" : Le service proposé par le Fournisseur sur Internet, permettant à des abonnés au Service, d'utiliser le Produit.
- "Site" : Le service électronique interactif en ligne sur Internet du Fournisseur, sur lequel l'abonné peut souscrire un abonnement pour bénéficier du Service.
- "Utilisateur": utilisateur de la solution.
- "Fournisseur": RapidoBackup – BUSS
- "Partenaire Distributeur": IPVCOM

3. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents ayant valeur contractuelle sont les présentes conditions générales d'abonnement (ci-après dénommées « Conditions ») et le formulaire d'inscription.

En cas de contradiction entre lesdits documents, les Conditions l'emporteront.

4. OBJET

Les Conditions ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Client bénéficie du Service et de la licence d'utilisation, non cessible et non exclusive, sur le Produit.

5. DUREE ET RESILIATION

5.1 Les conditions prennent effet à la date où le Client aura validé son abonnement selon la procédure définie à l'article 8.2.

5.2 L'abonnement au Service est conclu :

Pour les abonnements à titre payant, la durée de l'abonnement est d'un (1) an à compter de la date de validation de l'abonnement.

5.3 Les Conditions seront reconduites par tacite reconduction par période d'un (1) an. La date de reconduction étant la date du début du contrat facturé dont la facture est établie par son Partenaire Distributeur. La résiliation du contrat pourra se faire par l'une des parties moyennant un préavis de (3) mois avant la date de reconduction.

6. PAIEMENT

Le paiement de l'abonnement peut être effectué par virement bancaire, prélèvement automatique ou par tout autre mode de paiement au Partenaire Distributeur.

Les renouvellements seront directement passés entre le Client et son Partenaire Distributeur ; les forfaits étant calculés sur la base de l'année calendaire.

Le paiement devra intervenir dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de facture par le Client.

A défaut de réception du paiement dans le délai susvisé, le compte sera supprimé et l'espace disque qui a été attribué au Client sera effacé après que le Partenaire Distributeur ait envoyé un simple courriel, resté sans réponse après un délai de quinze (15) jours.

7. PRIX

Le prix de l'abonnement au Service, dépendant de l'espace disque nécessaire à chaque Utilisateur, il est précisé sur le site du Partenaire Distributeur.

Il est expressément précisé que le prix de l'abonnement ne comprend pas le coût des télécommunications permettant l'accès au Service, ni les coûts de connexion à Internet qui restent entièrement à la charge du Client.

Modification de la taille de l'abonnement en cours de contrat :

Modification de la taille à la hausse : celle-ci sera prise en compte dès la demande du client, mais facturée le mois suivant.

Modification de la taille à la baisse ; celle-ci sera prise en compte le trimestre calendaire suivant la fin de la première année d'abonnement au tarif en vigueur.

8. ACCES AU SERVICE

8.1 Le Fournisseur n'assure pas la mise en place des moyens informatiques, de télécommunication et de l'installation du Produit permettant l'accès au Service.

Le coût d'acquisition, de la mise en place et de la maintenance des moyens informatiques de télécommunication, permettant l'accès au Service, restent entièrement à la charge du Client.

Le Client reconnaît, à cet effet, avoir été suffisamment informé de la configuration minimale préconisée et des modalités liées à l'utilisation du Produit et/ou Service.

8.2 La validation de l'abonnement au Service et la création des comptes se fait à partir d'une interface web dont les codes seront remis au client après la signature du contrat.

L'Utilisateur est seul responsable de la gestion et de la préservation de la confidentialité de son nom d'Utilisateur et de son mot de passe, ainsi que de l'accès à ses terminaux, installations et matériels informatiques, et s'engage à prendre toute mesure utile pour assurer la parfaite sécurité de ses fichiers.

L'installation du Produit demeure sous son entière responsabilité.

8.3 Le Client s'engage, lors de toute utilisation du Service, à ne pas enfreindre, la réglementation française ou internationale, notamment à ne pas utiliser et ne pas sauvegarder ou communiquer des fichiers et / ou des informations contraire aux bonnes mœurs ou relevant du droit de tiers, droit à la vie privée et aux traitements automatisés d'informations nominatives, droit de la propriété industrielle et intellectuelle.

Dans l'hypothèse où le Fournisseur constaterait un manquement au respect de ces obligations, celui-ci se réserve le droit, sans préavis et sans mise en demeure, de suspendre le Service, de supprimer toutes informations susceptibles de contrevenir aux lois et règlements susvisés et de résilier le compte incriminé, l'abonnement et le programme d'affiliation de l'Utilisateur concerné.

9. PROPRIETE ET INTERDICTIONS

9.1 La mise à disposition du Produit n'emporte pas cession des droits de propriété sur le Produit et sur l'un quelconque de ses éléments, ni sur la documentation associée, lesquels demeurent la propriété exclusive du Fournisseur.

9.2 Il est interdit de porter atteinte, directement ou indirectement, ou par l'intermédiaire de tiers, aux droits de propriété sur le Produit.

Il est interdit d'adapter, de modifier, de transformer, même partiellement, le Produit, pour quelque raison que ce soit, notamment en vue de la création de progiciels et/ou de logiciels dérivés ou entièrement nouveaux.

De même, il est interdit de procéder à la transcription et à la traduction dans d'autres langages du Produit.

9.3 Le Client s'engage à maintenir en bon état et à respecter, toutes les mentions de propriété, de copyright, de marque, signe distinctif ou nom qui pourraient figurer sur le Produit ou son éventuelle nouvelle version, y compris sur la documentation associée.

9.4 Le Fournisseur détient la propriété intellectuelle du logiciel mis à disposition du Client couvrant ainsi le Client en cas de recours par des tiers d'un quelconque droit d'utilisation frauduleuse.

10. RESPONSABILITES

10.1 Le Fournisseur est soumis à une obligation de moyens dans l'exécution des Conditions Générales et devra assurer dans un délai de quatre (4) heures, 24h/24, 7 jours sur 7 la continuation du Service en cas de dysfonctionnement de ses serveurs ou de sa connexion internet. Le Fournisseur s'engage à apporter une assistance téléphonique de niveau sous un délai de vingt-quatre (24) heures aux personnes habilitées du Client à savoir le Partenaire Distributeur.

Le Fournisseur hébergeant les données de ses clients sur le Cloud Computing d'Amazon, le fournisseur est dépendant de son fournisseur d'hébergement, notamment pour la fiabilité, la disponibilité et la durabilité des données hébergées et qui est estimée à plus de 99,99%.

En cas de sinistre (sauf en cas de sinistre majeur tel que incendie, tremblement de terre, câble Internet sectionné etc) le redémarrage de l'activité à la normale devra être assuré dans un délai de 4 heures équivalent au temps de transfert des DNS d'un site à l'autre - Le Domain Name System (ou DNS, système de noms de domaine) est un système permettant d'établir une correspondance entre une adresse IP et un nom de domaine.

Le Client reconnaît que le Fournisseur ainsi que le Partenaire Distributeur on satisfait à la totalité de leurs obligations de conseil et d'information concernant l'accès et l'utilisation du Service, les caractéristiques essentielles du Produit et de son installation.

10.2 Le Fournisseur ainsi que le Partenaire Distributeur ne sont pas responsables en cas d'utilisation anormale du Service par le Client.

10.3 La responsabilité du Fournisseur ainsi que du Partenaire Distributeur ne peut être engagée que s'il est apporté la preuve d'une faute dans la gestion des données ou d'un dysfonctionnement technique, imputable au Fournisseur.

10.4 A moins que ne soit démontrée une erreur dans la conception du logiciel d'installation, le Fournisseur ainsi que le Partenaire Distributeur ne sont pas responsables de l'installation et/ ou mise à jour du Produit, ni des difficultés résultant d'une mauvaise installation et/ ou mise à jour, lesquelles demeurent sous la responsabilité du Client.

10.5 Le Fournisseur ainsi que le Partenaire Distributeur ne saurait être tenu responsable des difficultés d'accès au Site RapidoBackup ou au Service, compte tenu tant de la complexité des réseaux mondiaux et l'afflux, à certaines heures, des utilisateurs d'Internet que des obligations liées à la maintenance du Site ou du Service.

10.6 Si au cours de l'abonnement, la société BUSS était amenée à prendre des mesures de sauvegarde ou de correction de ses dispositifs, permettant l'accès au contenu du Service en ligne, le Partenaire Distributeur s'engage à informer l'Utilisateur par correspondance électronique, dans un délai de quarante huit (48) heures, avant la date prévue, pour opérer lesdites mesures.

10.7 En aucun cas, le Fournisseur ainsi que le Partenaire Distributeur ne peuvent être tenu responsable des préjudices indirects, tels que notamment préjudice commercial, perte de clientèle, trouble commercial quelconque, perte de bénéfice, perte d'image de marque, que le Client pourrait subir du fait de l'exécution du Contrat.

10.8 En toutes hypothèses, si la responsabilité de la société BUSS était retenue, l'obligation à réparation serait limitée de convention expresse au montant de la redevance mensuelle de l'abonnement payé au Partenaire Distributeur.

10.9 Le Fournisseur assurera au Client les mises à jour gratuites de son logiciel et la compatibilité avec les futures versions d'Operating System de Windows.

11. CONFIDENTIALITE

Le Fournisseur, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, s'engage à ne pas accéder, consulter, utiliser, divulguer ou encore exploiter les informations et données hébergées par le Client au moyen du Service. A l'issue du contrat le Fournisseur s'engage à supprimer purement et simplement les données du Client sur ses serveurs.

12. LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite "loi informatique, fichiers et libertés", les informations collectées lors de l'abonnement du Service sont nécessaires à la mise en place de l'abonnement et du Service.

Le Client dispose d'un droit d'accès et de rectification desdites informations.

13. MANQUEMENT

En cas de manquement par l'une des Parties à l'une quelconque des obligations du Conditions stipulées aux présentes, et passé le délai de trente (30) jours à compter de la date d'envoi par courrier recommandé avec accusé de réception d'une mise en demeure d'avoir à s'exécuter par l'autre Partie, la Partie non défaillante pourra résilier les Conditions par écrit sans avoir besoin de recourir à aucune formalité judiciaire.

14. CESSION

Le Conditions ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une cession totale ou partielle.

15. COMMUNICATIONS

Toutes communications, factures et paiements fait en application du Conditions seront envoyées aux adresses suivantes :

Par E-mail : contact@rapidobackup.com

Par Courrier : BUSS 84 rue Charles LAFFITTE- 92200 NEUILLY

16. REGLEMENT DES DIFFERENDS

A défaut de solution amiable, tout différend relatif à l'interprétation, la validité, l'exécution ou la résiliation du Conditions sera régi par la loi française et sera soumis aux Tribunaux compétents du ressort de la Cour d'appel de PARIS.

PARTIE A COMPLETER PAR LE CLIENT FINAL :

Société :

Représenté par :

En qualité de :

J'accepte les CGV de la société BUSS dont la solution m'est proposée et distribuée par IPVCOM. Je reconnais comme étant le seul hébergeur et détenteur de mes données le Cloud Computing d'Amazon.

Fait à Paris le / /

Tampon et signature précédée de la mention « Bon pour accord » :